

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
Séance du 16 septembre 2016

Procuration : Claude LAYAT à Dominique PERTUIZET

Secrétaire de séance : Odile GUILLOT

Le conseil municipal, réuni le vendredi 16 septembre 2016 à 20h00 sous la présidence de Mr Pierre RIONDY, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du vendredi 22 juillet 2016.

Mr le Maire demande l'autorisation de rajouter deux sujets à délibérer à l'ordre du jour :

Aménagement de la route de la Bascule : Demande de subvention ;

Lotissement le Mollard : Vente du lot n°2 ;

Le conseil municipal accepte la demande.

Attribution logement 48 place de l'école

Ce logement est attribué à Mme Pierrette FABRO. Les modalités d'entrée dans le logement seront fixées lors du prochain conseil municipal.

2016-049

Achat illuminations

Mme Corinne PALLUD adjointe déléguée, présente l'offre de la société GRAVALLON pour l'achat de nouvelles illuminations de Noël et le remplacement des blocs-prises défectueux. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'offre de la société GRAVALLON pour un montant total de 1 629.34 € HT, soit 1 955.21 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 184 – Matériel 2016.

2016-050

Aménagement de la route de la Bascule – Demande de subvention

En complément de la demande de subvention faite au Conseil Départemental au titre de la Dotation Territoriale, le conseil municipal sollicite une subvention de la Région Rhône Alpes au titre du Contrat de Développement Durable – Opération « cœur de village ».

2016-051

Lotissement le Mollard – Vente du lot n°2

Mr le Maire donne connaissance du courrier de Mr SCHONARD Nicolas et Mme LANDRAUD Julie qui souhaitent acquérir le lot n°2 du lotissement communal le Mollard pour la construction d'une maison d'habitation. Le prix actuel de vente étant de 38 000.00 € TTC, ces derniers demandent une remise de 2 000 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de vendre le lot n°2 du lotissement le Mollard à Mr SCHONARD Nicolas et Mme LANDRAUD Julie au prix de 36 000.00 € TTC et autorise Mr le Maire à signer l'acte de vente auprès de Maître BONNEAU et tous les documents s'y rapportant.

2016-052

Cantine scolaire – Travaux de réfection de la cuisine

Mr Bernard FION présente le devis de Mr Eddy BASSET, carreleur, pour le remplacement des faïences de la cuisine. Le conseil municipal, à l'unanimité accepte l'offre de Mr Eddy BASSET pour un montant total de 1 102.56 € HT, soit 1 323.07 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 190 – Réfection cantine scolaire.

Commission finances, fleurissement et cérémonie

- Occupation illicite du terrain CCAS et du stade municipal du 31 juillet au 6 août : Les adjoints ont informé le conseil des actions menées.
- Révision des tarifs communaux : Réunion de travail le mardi 18 octobre à 20h00.
- Fleurissement : Dans le cadre du concours départemental de fleurissement, le passage du jury a eu lieu le 19 août.

Commission bâtiments et réseaux

- Salle polyvalente : La Sous-Commission Départementale de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissement recevant du Public a émis un avis favorable.
- Cantine scolaire – Travaux de réfection de la cuisine : Réunion de travail le jeudi 29 septembre à 16h30.
- Logements communaux : Le logement situé « 100 rue centrale » est disponible à compter du 1^{er} octobre 2016.
- Eglise – Réfection de la façade : Les travaux sont en cours.

Commissions Ecole, Cantine, Garderie, Bibliothèque, Culture et loisirs

- Ecole, Cantine, Garderie, TAP : Point sur la rentrée scolaire. L'école accueille cette année 65 élèves avec une participation moyenne de 50 élèves au Temps d'Activités Périscolaires. L'effectif moyen de la cantine est de 35 enfants par jour. Présentation des chiffres découlant du pointage des factures d'alimentation pour la cantine scolaire. Des mesures seront prochainement étudiées afin de diminuer cette dépense.
- Bibliothèque : Validation du règlement intérieur.
- Site internet : Présentation des dernières modifications.
- Adresse de messagerie de la mairie : Après étude, la commission communication propose de maintenir l'adresse existante. Le conseil municipal entérine la décision de la commission.
- Espace jeune du canton de Saint-Trivier-de-Courtes : Présentation des activités proposées.

Commission voirie, matériel technique et cimetière

- Route de la Bascule : Réunion de travail de la commission pour l'élaboration du cahier des charges pour la consultation du maître d'œuvre, le vendredi 23 septembre à 9h00.
 - Vente de bois : A la suite de l'intervention de l'entreprise GM BOIS SERVICES, la commune a vendu 82 tonnes de bois à 6.60 € la tonne, soit un montant total de 541.20 €.
- A la suite de l'autorisation de défrichage dans le cadre du projet de canalisation de transport de gaz « Artère Val de Saône », la commune doit percevoir une indemnisation de 629.00 € de la part de GRTGaz.

Divers

- Association du petit théâtre : Présentation du courrier de Mr Daniel EVAIN qui demande l'autorisation d'occuper la salle polyvalente pendant la période du 20 octobre au 8 novembre 2017 pour la préparation et la représentation de leur pièce de théâtre. Le conseil municipal accepte la demande de l'association. Par ce courrier l'association souhaite le remplacement de l'éclairage du local mis à leur disposition pour leurs répétitions à la cure. Egalement, elle informe qu'elle renonce au versement de la subvention communale pour l'année 2017.
- Pompiers : L'ancien fourgon incendie, sera mis en vente.
- Enquête publique – Disposition du projet de révision du SCOT Bourg-Bresse-Revermont : L'enquête publique a lieu du 16 septembre au 14 octobre 2016 inclus. Le dossier est consultable en mairie.

- Communauté de communes : Afin d'animer un partage de connaissances informatiques pour débutants, la communauté de communes du canton de Saint-Trivier-de-Courtes recherche des bénévoles-formateurs avec des connaissances informatiques. Pour plus d'informations les personnes intéressées peuvent s'adresser en mairie.

Date à retenir

Samedi 17 septembre : Inauguration de la mairie et de la salle des fêtes de Lescheroux à 16h00 ;

Samedi 17 et dimanche 18 septembre : Journées du patrimoine à Bellor avec concert de la chorale de Coligny ;

Lundi 19 septembre : Conférence des Maires de la communauté d'agglomération à Bourg-en-Bresse à 18h30 ;

Vendredi 23 septembre : Réunion commission voirie à 9h00 ;

Samedi 24 septembre : Inauguration de l'église de Courtes-Vernoux, précédée d'une messe à 10h00 ;

Mardi 27 septembre : Syndicat Sevron Solnan – Réunion à Salavre à 19h30 ;

Jeudi 29 septembre : Réunion commission bâtiment à 16h30 ;

Vendredi 30 septembre : Etat des lieux sortant du logement 100 rue centrale ;

Mardi 4 octobre : Contrôle DAACT à 9h00 Mr et Mme GREZZINI – 9h30 Mr QUATREHOMME – 10h00 Mr et Mme REO ;

Lundi 10 octobre : Conseil communautaire à 20h30 ;

Samedi 15 octobre : Assemblée Générale des Maires ruraux à Pont de Vaux.

Samedi 15 octobre : Inauguration du sentier pédestre de Cormoz ;

Mardi 18 octobre : Réunion commission gestion des salles à 20h00

Vendredi 18 novembre : SIEA – Assemblée générale à Saint-Vulbas ;

Prochain conseil municipal le vendredi 28 octobre 2016 à 20h00

Mr le Maire,

Pierre RIONDY

AFFAIRES MUNICIPALES**Séance du 16 septembre 2016****Répertoire des délibérations**

Numéro de délibération	Objet
2016-049	Achat illuminations
2016-050	Aménagement de la route de la Bascule – Demande de subvention
2016-051	Lotissement le Mollard – Vente du lot n°2
2016-052	Cantine scolaire– Travaux de réfection de la cuisine

Emargement des Conseillers Municipaux présents

NOM Prénom	Absent	Procuration à	Signature
RIONDY Pierre			
PALLUD Corinne			
FION Bernard			
PROST Isabelle			
PRABEL Jean-Claude			
PERTUIZET Dominique			
FAVIER Monique			
FERRIER Olivier			
BEREZIAT Fanny			
ALOTTO Patrice			
GUILLLOT Odile			
BAILLET Frédéric			
PIZZINI Laetitia			
VITTE Denise			
LAYAT Claude	X	PERTUIZET Dominique	